

Image not found or type unknown



ACTU : Contrôles par Radars drones

Actualité législative publié le **17/05/2019**, vu **776 fois**, Auteur : [RAULINE Sven](#)

La France expérimente ses premiers radar-drônes dans le cadre de contrôles routiers.

La France expérimente ses premiers radar-drônes dans le cadre de contrôles routiers. Dans l'Essonne, ces radars d'un genre nouveau ont déjà effectué 64 verbalisations.

Déjà utilisés pour surveiller nos routes, les drônes permettent désormais de dresser des contraventions. Cinquantes fois moins coûteuse qu'une surveillance par hélicoptère, les drônes permettent de surveiller des portions de route particulièrement accidentogène, à grande distance.

Ces radars sont opérationnels dans le Val d'Oise, l'Essonne, la Seine et Marne et les Hauts-de-Seine. Ils sont en mesure de détecter les comportements dangereux des automobilistes, le dépassement sur ligne blanche, le non-respect des distances de sécurité,...

>>> AVOCAT RAULINE <<<